

Manuel utilisateur



EPIRB3 Pro

Catégorie 1

Balise de détresse

(Emergency **P**osition Indicating **R**adio **B**eacon

avec AIS et RLS

Français



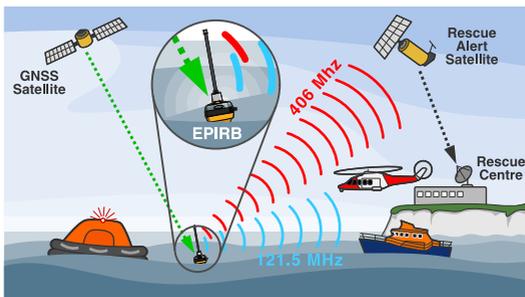
© 2022 Ocean Signal Ltd

Les données techniques, informations et illustrations contenues dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Ocean signal Ltd se réserve le droit de les modifier dans le cadre des développements continus pour l'amélioration de ses produits.

En aucun cas ce manuel ou une partie de ce manuel ne peut être reproduit, copié ou transmis sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable de «Ocean Signal Ltd».

Ocean Signal se dégage de toutes responsabilités conséquentes à des imprécisions ou omissions dans ce manuel.

Ocean Signal® et SafeSea® sont des marques déposées de Ocean Signal Ltd.



Pour y accéder plus facilement, reportez les informations sur votre balise EPIRB3 Pro ici:

Nom du propriétaire:

Nom du navire:

Identification HEX ID (UIN) de la balise :

EN SITUATION D'URGENCE

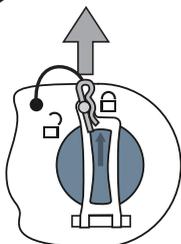


À N'UTILISER QUE DANS LES
SITUATIONS CRITIQUES ET EN CAS
DE DANGER IMMIMENT



ACTIVATION MANUELLE

①



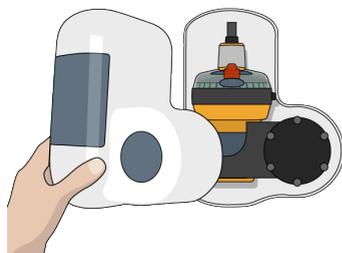
②



③



④



⑤



⑥



⑦



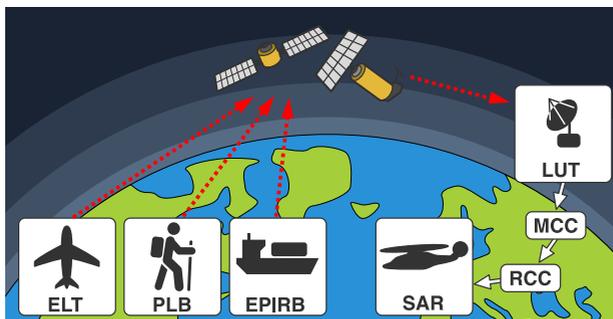
⑧



1. À PROPOS DE VOTRE BALISE EPIRB

1.1 Système COSPAS/SARSAT

Le principe de fonctionnement du système Cospas-Sarsat est explicité par l'image adjacente.



Le système se compose :

- de radiobalises de détresse (ELT pour l'aviation, EPIRB pour une utilisation maritime et PLB pour une utilisation personnelle) qui transmettent des signaux en cas de situation d'urgence,
- d'instruments embarqués dans des satellites géostationnaires et en orbite terrestre basse qui détectent les signaux transmis par les radiobalises de détresse,
- de stations de réception à terre, appelées LUT (Local Users Terminals), qui reçoivent et traitent les signaux en provenance des satellites pour générer les alertes de détresse,
- de centres de contrôle de mission (Mission Control Centers - MCC) qui réceptionnent les alertes transmises par les LUT et les renvoient vers les centres de coordination et de sauvetage (Rescue Coordination Centers - RCC) et les points de contacts de recherche et de sauvetage (Search and Rescue Points Of Contacts - SPOC) ou d'autres MCC.

Le système Cospas-Sarsat comporte deux types de satellites :

- des satellites en orbite terrestre basse (LEO) qui forment le système LEOSAR,
- des satellite géostationnaires (GEO) qui forment le système GEOSAR

Le futur système Cospas-Sarsat comprendra un nouveau type de satellite en orbite terrestre de moyenne altitude (MEO) qui constituera le système MEOSAR. La balise EPIRB3 est parfaitement compatible avec les nouveaux satellites MEOSAR.

1.2 Return Link Service

Le service de lien retour (Return Link Service - RLS) de Galileo est un service mondial gratuit disponible pour les balises Cospas-Sarsat compatibles RLS. La nouvelle fonctionnalité, actuellement offerte uniquement par Galileo, permet un relais de communication qui renvoie un message de liaison de retour (RLM) à la balise d'origine par le biais du signal de navigation Galileo dans l'espace. Le dispositif RLS permet d'indiquer à l'utilisateur, sur la EPIRB3 Pro, que le signal de détresse émis a bien été localisé par le système Cospas-Sarsat et qu'il est transmis aux autorités de recherche et de sauvetage. Il ne signifie PAS qu'une mission de recherche et de sauvetage a été envoyée, mais confirme simplement que le signal de détresse a bien été reçu par le système Cospas-Sarsat et est redirigé vers les agences de recherche et de sauvetage appropriées.

Le dispositif RLS envoie un accusé de réception à la balise moins de 30 minutes après son activation (en général beaucoup plus rapidement).

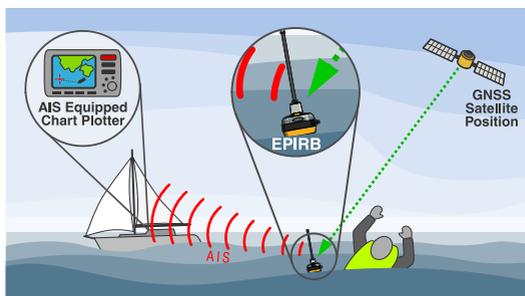
La fonction RLS est optionnelle et peut ne pas être autorisée dans tous les pays.

Vous trouverez toutes les caractéristiques du dispositif RLS en suivant ce lien : <https://gsc-europa.eu/sites/default/files/sites/all/files/Galileo-SAR-SDD.pdf>

1.3 Système AIS

Les systèmes AIS fonctionnent grâce aux ondes radios. Des émetteurs-récepteurs sont installés sur tous les navires de commerce et sur un nombre de plus en plus important de navires de plaisance, dans le monde entier. Juste après son activation, une balise EPIRB AIS déclenche une alerte vers tous les navires équipés d'AIS qui se trouvent à portée VHF pour les informer qu'une personne est tombée à l'eau et nécessite une assistance. C'est souvent le navire le plus proche de l'incident qui peut réagir et effectuer une opération de sauvetage plus rapidement que les services d'urgence.

Les embarcations des services d'urgence sont équipées de récepteurs AIS, ce qui leur permet de suivre une personne tombée à la mer avec plus de précision que n'importe quel autre système.



1.	À PROPOS DE VOTRE BALISE EPIRB	4
1.1	Système COSPAS/SARSAT	4
1.2	Return Link Service	5
1.3	Système AIS	5
2.	GÉNÉRALITÉS	7
2.1	Introduction	7
2.2	Exposition à l'énergie électromagnétique des radiofréquences (RF)	7
2.3	Attention	7
2.4	Contenu livré	8
2.5	Modes de fonctionnement	8
3.	VUE GÉNÉRALE DE L'EPIRB3 PRO	9
4.	INSTALLATION	10
4.1	Emplacement	10
4.2	Retirer la balise EPIRB de son conteneur à largage automatique	11
4.3	Dimensions de l'installation	12
4.4	Montage du conteneur à largage automatique	12
4.5	Placer le balise EPIRB3 Pro dans son conteneur à largage automatique	14
5.	FONCTIONNEMENT	16
5.1	Activation manuelle	17
5.2	Indicateurs lumineux d'activation	19
5.3	Désactivation	20
6.	FAUSSES ALERTES	20
7.	TEST	21
7.1	NFC et application mobile	21
7.2	Test de la balise	22
7.3	Test GNSS	24
8.	ENREGISTREMENT DE LA BALISE	25
8.1	Conseils aux propriétaires de balises EPIRB	25
8.2	Informations d'enregistrement en fonction du pays	25
8.3	BALISE NON ENREGISTRÉE	26
9.	ANNEXE	27
9.1	Maintenance	27
9.2	Batteries	29
9.3	Déclassement et mise au rebut	29
9.4	Transport	30
9.5	Remplacement du déclencheur hydrostatique	31
9.6	Caractéristiques techniques	32
9.7	Homologations	33
9.8	Pièce détachées	33
10.	GARANTIE	35
10.1	LIMITATIONS DE LA GARANTIE	35
10.2	Extension de garantie	35

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Introduction

Ce manuel fournit les informations utiles au montage, à l'utilisation et à l'entretien de la balise EPIRB3 Pro complète avec son conteneur à largage automatique.

Veuillez lire le manuel entièrement avant d'utiliser la balise EPIRB3 Pro.

2.2 Exposition à l'énergie électromagnétique des radiofréquences (RF)

Ce produit est conforme aux normes EN62479 (EU) et RSS-102 (Canada).

2.3 Attention

-  **L'enregistrement de votre balise EPIRB3 Pro auprès de l'autorité nationale compétente dont vous dépendez est obligatoire.**
-  **N'utilisez la balise EPIRB3 que dans les situations de danger grave et imminent.**
-  **Les fausses alertes provoquées par le déclenchement intentionnel ou accidentel de l'EPIRB3 Pro peuvent être punies par des amendes sévères.**

-  **Contient des batteries au lithium:**
 - stocker entre **-30°C (-22°F)** et **+70°C (+158°F)**

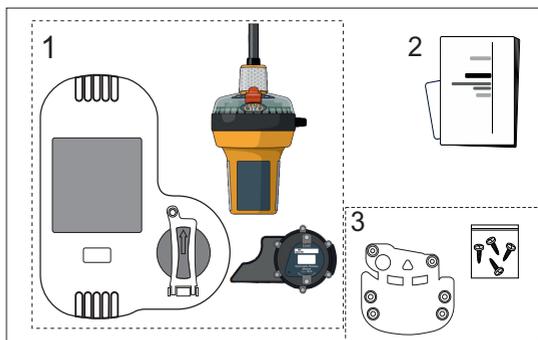
Si la EPIRB3 Pro est stockée à des températures plus élevées, la durée de vie de la pile peut se voir diminuée et elle devra être remplacée avant la date indiquée. Le non-respect de ces recommandations peut affecter l'autonomie de fonctionnement annoncée de 48 heures. Ce phénomène est d'autant plus prononcé que la température augmente.

- **NE JAMAIS REMPLACER LES BATTERIES VOUS-MÊME**
L'ouverture non autorisée afin de remplacer la batterie peut mettre votre vie en danger,
- ne pas court-circuiter, incinérer ou recharger.

-  **Reportez-vous à la section 9.4 pour plus d'information sur la sécurité de transport.**
-  **La batterie de votre EPIRB3 Pro doit être remplacée immédiatement après une activation, ou si le témoin de test indique que la batterie a été utilisée, ou encore si la date d'expiration marquée sur la balise est dépassée.**
-  **Le remplacement de la batterie doit être effectué par un centre de remplacement de batterie dûment autorisé par Ocean Signal, en utilisant des éléments de batterie fournis par le fabricant. La RLS3 Pro est fournie avec un boîtier à déclenchement automatique pour une installation en extérieur uniquement. Lisez le guide d'installation au chapitre 4 pour plus d'information.**
-  **Veuillez lire ces instructions avec attention. Le défaut de respect des instructions contenues dans ce manuel peut rendre la garantie caduque.**

2.4 Contenu livré

1. Balise EPIRB Cat1
2. Manuel d'utilisation et étiquettes
3. Étrier de fixation et vis de montage) (x6)



2.5 Modes de fonctionnement

L'EPIRB3 Pro peut être utilisée dans des modes différents.

3.1.1 Largage Automatique et Activation



En cas de naufrage, la balise EPIRB3 Pro est automatiquement larguée de son conteneur et flotte à la surface de l'eau. Au contact de l'eau l'EPIRB3 Pro est automatiquement activée.

3.1.2 Activation manuelle sur le pont



Pour la mise en fonction de l'EPIRB3 Pro sur le pont, assurez-vous qu'elle soit verticale et libre de toute obstruction qui pourrait empêcher une vue dégagée du ciel. Si la balise est jetée à l'eau, l'activation sera automatique.

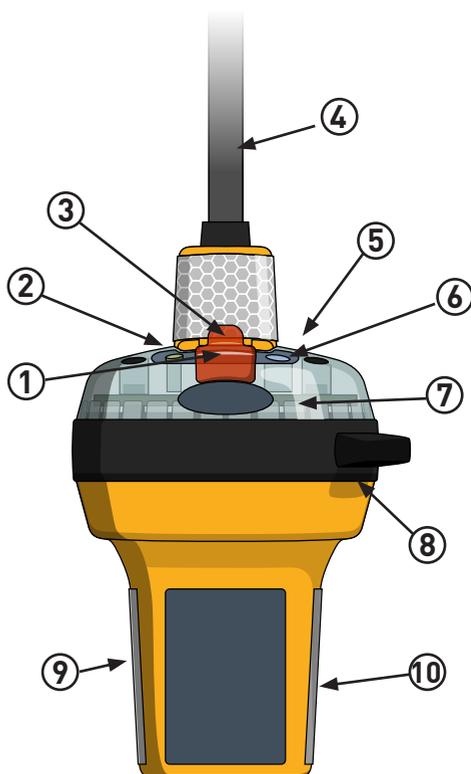
3.1.3 Activation manuelle dans un radeau de survie



L'EPIRB3 Pro peut être déployée depuis un radeau de survie. Il faut qu'elle soit tenue en position verticale, et dégagée par rapport au ciel, de préférence hors de la capote de protection du radeau. Il est recommandé de tenir la balise EPIRB à l'extérieur de la tente. La balise peut également être attachée au radeau de sauvetage pour pouvoir flotter à proximité.

3. VUE GÉNÉRALE DE L'EPIRB3 PRO

- 1) Touche **ON/OFF** (sous le volet)
- 2) Voyant LED
- 3) Capot à briser
- 4) Antenne
- 5) Feux stroboscopique
- 6) Touche **TEST**
- 7) Antenne NFC
- 8) Sangle de sécurité sous la bande de protection en caoutchouc
- 9) N° de série/Etiquette UIN
- 10) Étiquette de programmation



 **La ligne de sécurité fournie permet d'attacher l'EPIRB3 Pro au radeau ou à soi-même une fois qu'elle est activée. Ne l'attachez pas au navire, car cela entraînerait sa perte si le bateau coule.**

 **Il est important que les données concernant l'identification du navire soient marquées sur la balise EPIRB3 Pro. Utilisez un stylo à encre indélébile et résistante aux UV pour inscrire le numéro MMSI, le nom du bateau et son indicatif d'appel dans les espaces prévus à cet effet. Recouvrez cet espace avec l'adhésif transparent fourni pour protéger le marquage de l'usure.**

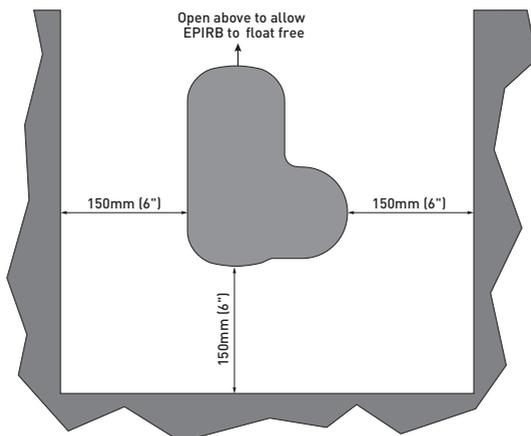
4. INSTALLATION

- ⚠ À défaut de suivre scrupuleusement les instructions suivantes, il se peut que la balise EPIRB3 Pro ne fonctionne pas correctement.
- ⚠ Ne montez pas l'EPIRB3 Pro à moins de 1,0 mètre d'un compas de route, car cela perturberait la précision du compas.
- ⚠ Gardez l'EPIRB3 Pro éloignée de toute source magnétique, telles que des haut-parleurs, les aimants de compensation de compas, etc.
- ⚠ Pour prévenir une éventuelle formation de glace dans le conteneur à largage automatique, montez l'unité sur une surface verticale.
- ⚠ Ne pas installer ou utiliser dans un endroit exposé à des champs radioélectriques de haute intensité (par exemple, antennes de radar ou de communication).
- ⚠ Le fonctionnement du GNSS peut être affecté si la balise est utilisée à moins de 10 m des systèmes de communication par satellite SMDSM.

4.1 Emplacement

L'emplacement choisi doit être suffisamment robuste pour supporter le poids de l'ensemble. Il faut aussi prendre en compte tous les éléments et dangers potentiels environnants, ainsi que l'exposition aux vibrations. Assurez-vous que l'endroit du montage reste facile d'accès pour les opérations d'entretien de l'EPIRB3 Pro.

Pour assurer que la balise EPIRB3 pourra toujours flotter librement en cas de naufrage, choisissez un endroit au-dessus des superstructures, ouvert, et d'où la balise, une fois larguée, ne restera pas prisonnière de quel qu'élément que ce soit, peu importe l'angle de naufrage du navire. Il faut toujours laisser 150mm (6") autour du conteneur à largage automatique pour que le capot puisse s'ouvrir librement.

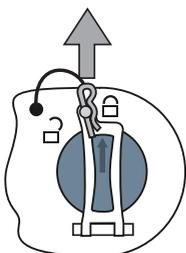


4.2 Retirer la balise EPIRB de son conteneur à largage automatique

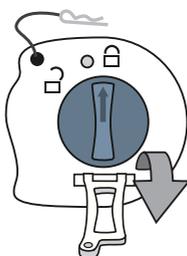
Avant toute installation, la balise EPIRB3 doit être retirée de son conteneur.

1. Retirez la goupille
2. Enlevez le volet de blocage de la manette d'ouverture
3. Tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour ouvrir le conteneur

①



②

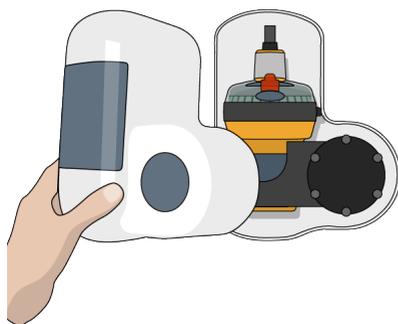


③



4. Retirez le cache et mettez-le de côté.
5. Soulevez le déclencheur hydrostatique et retirez l'EPIRB3 Pro de son conteneur

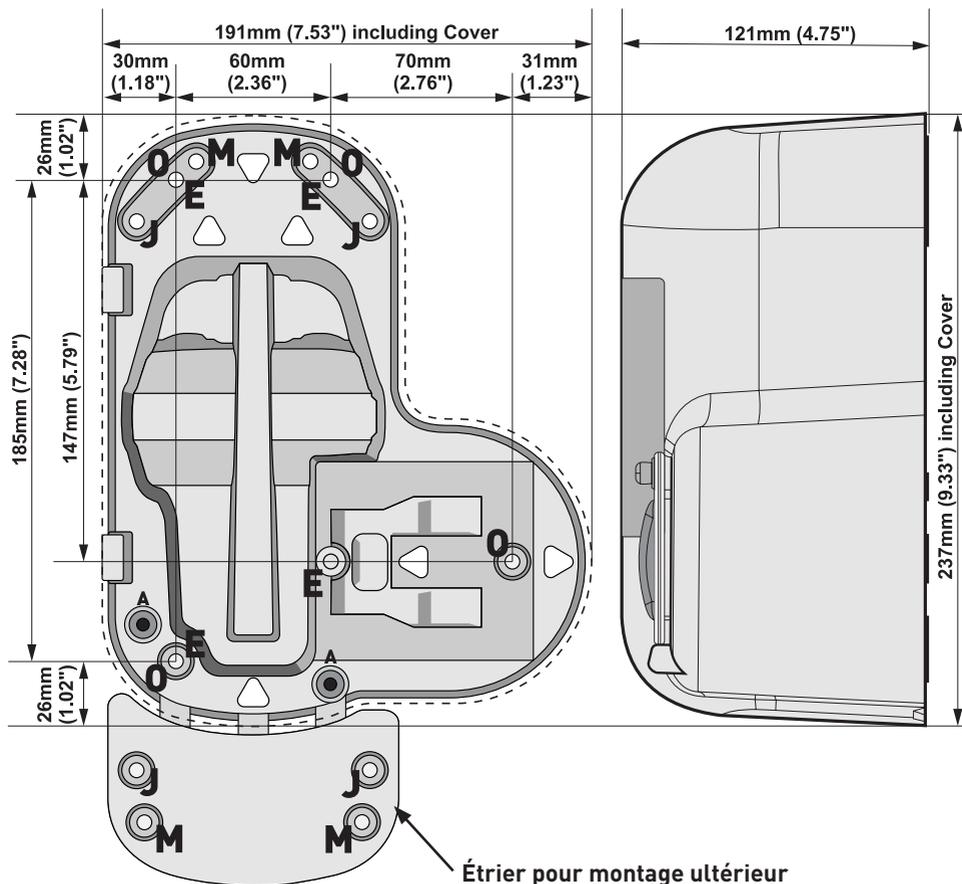
④



⑤



4.3 Dimensions de l'installation



4.4 Montage du conteneur à largage automatique

En respectant les dimensions données, utilisez les quatre vis (n°10 x 1") fournies pour fixer le conteneur à largage automatique à l'emplacement choisi à l'aide des trous marqués «O» sur le croquis. Pour effectuer un montage sur une surface dont le matériau n'est pas compatible avec ces vis, vous pouvez utiliser une visserie adéquate (non fournie).

Les trous marqués «E» correspondent au gabarit de montage des balises Ocean Signal E100/E100G pour pouvoir monter la balise en lieu et place d'un ancien modèle.

4.4.1 Étrier d'adaptation de montage

Le conteneur à largage automatique de l'EPIRB3 Pro est livré avec un étrier adaptateur pour installer facilement la balise EPIRB1 Pro en remplacement d'une EPIRB d'une autre marque. Fixez l'étrier au conteneur à largage automatique en utilisant les deux trous «A» et deux des vis No10 x 1" fournies.

L'étrier comporte des trous de fixation adapté aux modèles :

- **J** - Jotron Tron 60S
- **M** - McMurdo E5/G5

4.5 Placer le balise EPIRB3 Pro dans son conteneur à largage automatique ARH1

⚠ Vérifiez que l'EPIRB3 Pro soit bien sèche et propre lorsque vous la replacez dans son conteneur à largage automatique. Pour assurer un fonctionnement correct l'environnement de la balise doit être propre et sèche.

L'EPIRB3 Pro est placée dans le conteneur à largage automatique bloquée par le déclencheur hydrostatique (HRU), maintenue en position avec un ressort.

Après installation (ou après une opération d'entretien, de test, etc.) Vous devez replacer la balise dans son conteneur.

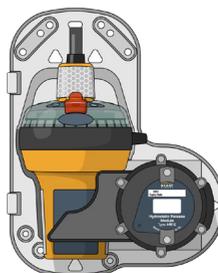
1. Retirez le déclencheur hydrostatique (HRU)

2. Placez l'EPIRB3 Pro dans son emplacement, boutons de contrôle vers le haut, en faisant bien attention à replier l'antenne vers l'arrière de l'EPIRB3 Pro.



3. Remettez avec précaution le déclencheur hydrostatique en position de façon à ce qu'il maintienne bien l'EPIRB3 Pro dans son logement.

4. Lorsque vous installez votre EPIRB3 Pro pour la première fois, la date d'expiration figurant sur l'étiquette du HRU (voir ci-dessous) doit être renseignée à l'aide d'un stylo indélébile.

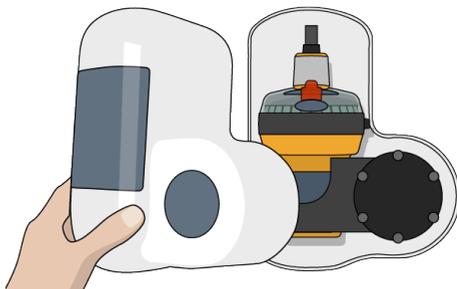


REMARQUE: La date d'expiration doit être de deux ans à compter de la date d'installation sur votre navire, mais pas plus de trois ans à compter de la date de fabrication.

5. Indiquez clairement la date d'expiration sur l'étiquette séparée destinée à être apposée sur le capot du conteneur.



6. Placez le couvercle du conteneur sur la plaque arrière, en positionnant les trous de positionnement (sur le côté du boîtier) sur les clips.



7. Tournez le bouton vers la droite pour fermer le couvercle du conteneur.
8. Repliez le volet de verrouillage sur la manette.
9. Goupillez le volet de verrouillage.

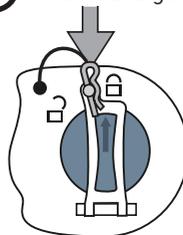
- 7** Appuyez sur le bouton et tournez-le



- 8** Fermez le capot



- 9** Insérez la goupille



10. Remplissez l'étiquette d'identification à l'aide d'un stylo à encre indélébile résistante aux UV. Apposez visiblement l'étiquette sur le côté gauche du boîtier ARH1 et recouvrez-la de l'adhésif de protection transparent. Apposez l'étiquette comportant la date d'expiration du déclencheur hydrostatique sur le boîtier dans le logement prévu et recouvrez-la de l'adhésif de protection transparent.

5. FONCTIONNEMENT

EN SITUATION D'URGENCE



**À N'UTILISER QUE DANS LES SITUATIONS
CRITIQUES ET EN CAS DE DANGER IMMINENT**



L'EPIRB3 Pro est conçu pour un meilleur fonctionnement lorsqu'elle flotte dans l'eau. Si vous l'utilisez dans d'autres situations, assurez-vous qu'elle se trouve dans un environnement ouvert, dégagé par rapport au ciel et en position verticale. Ne placez pas l'EPIRB3 près de grandes structures, ni sous abri.

Au cas de naufrage du navire, l'EPIRB3 Pro sera automatiquement larguée et activée au contact de l'eau.

En cas d'abandon du navire, récupérez si possible la balise EPIRB3 Pro et sécurisez-la au radeau ou à une personne à l'aide de la sangle de sécurité. Pour un fonctionnement optimal, il est recommandé d'assurer l'EPIRB3 au radeau à l'aide de la sangle de sécurité et de la laisser flotter.



La balise EPIRB3 Pro est à l'abri de toute activation accidentelle lorsqu'elle est logée dans son conteneur à largage automatique.



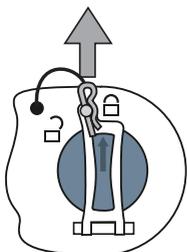
Pour être activée manuellement, la RLS3 Pro DOIT être retirée du conteneur et l'antenne doit pouvoir se déployer complètement.

5.1 Activation manuelle

5.1.1 Sortir la balise de son conteneur

1. Retirez la goupille
2. Enlevez le volet de blocage de la manette d'ouverture
3. Tournez le bouton dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour ouvrir le conteneur

①



②

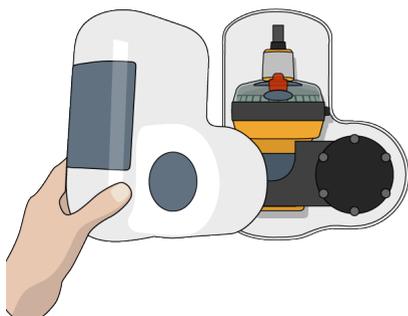


③



4. Enlevez le couvercle du conteneur.
5. Soulevez le déclencheur hydrostatatique et retirez l'EPIRB3 Pro de son conteneur

④

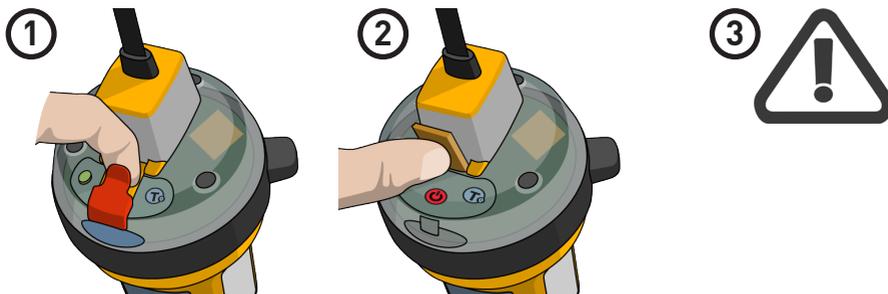


⑤



5.1.2 Activation manuelle de l'EPIRB3 Pro

1. Brisez le volet de protection rouge en haut de l'EPIRB3 Pro.
2. Soulevez le volet jaune pour accéder au bouton d'activation ON/OFF rouge.
3. Maintenez une pression sur le bouton rouge pendant une seconde pour lancer l'activation.
(jusqu'au clignotement du témoin LED vert)



L'EPIRB3 Pro est désormais opérationnelle. Le feu stroboscopique commencera à émettre des éclats chaque 2,5 secondes dès que la balise sera activée.

Pour obtenir le meilleur fonctionnement, il faut que la balise EPIRB3 Pro soit en position verticale, dégagée vers le ciel et aussi éloignée que possible de toute structure métallique.

L' EPIRB3 est équipée d'un récepteur GNSS. Assurez-vous que l'antenne GNSS soit libre de toute obstruction qui pourrait empêcher une vue dégagée du ciel - comme indiqué sur le dessus de la EPIRB3 Pro.

La sangle de sécurité fournie permet d' attacher la balise au radeau de survie pour éviter de la perdre. Assurez-vous de l'attacher fermement.

5.1.3 Fonctionnement automatique de l'EPIRB3 Pro

L'EPIRB3 Pro se déclenche dès son contact avec l'eau et commence à fonctionner rapidement, de la même façon que décrite ci-dessus.

 **Dans le cas où l'EPIRB3 Pro est montée dans le conteneur à largage automatique, cette fonction est inhibée jusqu'à ce que la balise soit larguée.**

Lorsque l'EPIRB3 Pro est montée dans le conteneur à largage automatique, en cas de naufrage, la balise est automatiquement larguée du conteneur pour flotter à la surface de l'eau et commencer à émettre.

5.2 Indicateurs lumineux d'activation

- L'indicateur LED vert  (bleu  si la fonction RLS est activée) s'allume pendant 1 seconde.
- Le feu stroboscopique  commence à clignoter.
- Dans la minute* qui suit l'activation, le voyant lumineux émet une série de 5 clignotements rapides indiquant une transmission sur 406 MHz.
- Après la première transmission 406MHz, la LED clignote 8 fois** (vert  si une position GNSS a été acquise ou rouge  s'il n'y a pas de position) indiquant la transmission AIS.

5.2.1 Indications LED avec RLS activé

LED	Périodicité	Transmission	GNSS	RLS
[x1] 	Toute les 5 sec.		Recherche	
[x3] 	Une fois		Position acquise	
[x5] 	En transmission	406 MHz	Pas d'acquisition de position	Demande envoyée
[x5] 	En transmission	406 MHz	Position acquise	Demande envoyée
[x8] 	En transmission*	AIS	Pas d'acquisition de position	
[x8] 	En transmission*	AIS	Position acquise	
[x1] 	Toute les 2,5 sec**	121 MHz		Réponse non reçue
[x1] 	Toute les 2,5 sec**	121 MHz		Réponse reçue
[x1] 	Toute les 2,5 sec			

5.2.2 Indications LED pour les appareils configurés avec un protocole non-RLS

LED	Périodicité	Transmission	GNSS
[x1] 	Toute les 5 sec.		Recherche
[x3] 	Une fois		Position acquise
[x5] 	En transmission	406 MHz	Pas d'acquisition de position
[x5] 	En transmission	406 MHz	Position acquise
[x8] 	En transmission*	AIS	Pas d'acquisition de position
[x8] 	En transmission*	AIS	Acquisition de la position
[x1] 	Toute les 2,5 sec**	121 MHz	
[x1] 	Toute les 2,5 sec		

* La transmission AIS est signalée par 8 éclats (1 toutes les 2 sec), en séquences répétées chaque minute

** Le radio-guidage 121MHz ne transmettra pas avant la première transmission sur 406MHz.

5.3 Désactivation

5.3.1 Désactivation en cas de déclenchement manuel

Si l'EPIRB3 Pro a été activée par inadvertance, ou si la situation d'urgence n'a plus lieu, la balise peut être désactivée simplement en maintenant une pression sur le bouton ON/OFF  pendant plus de 2 secondes. Il n'est pas possible pour l'utilisateur de remplacer le couvercle de protection rouge. La balise EPIRB3 Pro doit être retournée chez OCEAN SIGNAL ou un agent agréé pour révision et remplacement de la pièce.

5.3.2 Désactivation en cas de déclenchement automatique

Si l'EPIRB3 Pro a été automatiquement activée au contact de l'eau, retirez-la de l'eau et séchez-la. L'EPIRB3 Pro va se désactiver automatiquement au bout de 30 secondes environ.

6. FAUSSES ALERTES

Les fausses alertes constituent un problème sérieux pour les équipes de secours. Elles peuvent détourner de précieuses ressources de réels cas d'urgence. Dans le cas où une fausse alerte a été déclenchée, de quelque façon que ce soit, il est important de contacter les autorités de recherche et secours (SAR) les plus proches pour les informer de la situation.

Rapportez les informations suivantes :

1. UIN de L'EPIRB3 Pro
2. Date, heure et durée.
3. Origine du déclenchement.
4. Position lors du déclenchement.
5. La position au moment de la désactivation.

Si la balise EPIRB3 Pro a été activée par erreur, éteignez-la immédiatement. La première transmission d'urgence ne se produira pas avant environ 50 secondes. Si l'appareil est éteint pendant cette période, l'EPIRB3 Pro n'aura pas encore transmis de signal de détresse.

L'EPIRB3 Pro est équipée d'un système de déclenchement au contact de l'eau. Bien que le conteneur à largage automatique soit conçu pour ne pas s'ouvrir par mer forte et conditions météo rudes, si la balise est mal placée dans son logement, ceci peut être la cause d'un déclenchement de fausse alerte.

Si l'appareil est tombé dans l'eau, retirez-le de l'eau et séchez le boîtier. Attendez environ 30 secondes pour que les contacteurs à eau se désactivent. Si la balise continue à clignoter pendant cette période, vérifiez bien qu'elle n'a pas été activée manuellement. Le cas échéant, suivez la procédure pour désactiver l'EPIRB3 Pro manuellement.

Une fois la balise EPIRB3 Pro désactivée, il est recommandé d'effectuer un test avant de la replacer dans son conteneur.



En cas d'échec de désactivation de l'EPIRB3 Pro, repliez l'antenne et enrroulez la balise complètement dans du papier aluminium, ou placez-la dans un conteneur métallique bien fermé.

7. TEST

Il est recommandé de procéder à un test de routine de l'EPIRB3 Pro pour être certain qu'elle fonctionnera en cas d'urgence. Nous recommandons un test mensuel, mais gardez à l'esprit que chaque test affecte légèrement l'autonomie de la batterie et donc la durée de fonctionnement de l'EPIRB3 Pro en cas de détresse.

7.1 NFC et application mobile

La EPIRB3 Pro peut se connecter à des appareils équipées de la technologie Near Field Communication (NFC). La technologie NFC permet la communication entre deux appareils électroniques placés à une distance de 4 cm (1.5") ou moins. L'avantage d'utiliser le NFC avec la EPIRB3 Pro est que la puissance utilisée pour la communication est fournie par l'appareil mobile et non par la balise.

L'application mobile Ocean Signal permet à l'utilisateur d'accéder à la EPIRB3 Pro et de consulter les informations programmées et les derniers résultats de tests. Il est ainsi possible d'avoir une idée précise de l'état de la balise.

Installez l'application ici :

Android



iOS



Pour utiliser l'application, placez simplement votre appareil mobile sur l'avant de votre balise, là où est inscrit "NFC".



7.2 Test de la balise

-  L'antenne doit être libre et en position verticale sur la balise avant de lancer le test. Vous devrez replier l'antenne derrière la balise pour remettre l'EPIRB3 Pro en place dans son logement.
-  Étant donné que le test transmet une courte impulsion sur la fréquence de détresse aérienne de 121.5 MHz, veuillez ne conduire ces tests que dans la plage des cinq premières minutes de chaque heure.
-  Il est recommandé de tester l'EPIRB3 Pro une fois par mois.
-  Le voyant ambre/magenta indique que la batterie a été utilisée pendant plus de deux heures ou que le nombre de test autorisé a été dépassé. L'EPIRB3 Pro fonctionnera correctement en cas d'urgence, mais la batterie doit être immédiatement remplacée pour assurer la pleine autonomie de la balise en cas de besoin.

7.2.1 Test de fonctionnement

Pour tester le bon fonctionnement de votre EPIRB3, maintenez une pression prolongée sur la touche TEST  pendant 1 à 2 secondes. Le témoin LED s'allume en rouge  pour confirmer l'action sur la touche, puis se met à clignoter. Relâchez alors le bouton TEST.  Après une courte pause, le feu stroboscopique  se met à clignoter et le témoin LED émet une séquence d'éclats.

La séquence d'éclats indique le nombre d'heures d'utilisation préalable de la batterie, depuis la première utilisation jusqu'au moment du test.

7.2.2 Indications LED avec RLS activé

Nbr. d'éclats	Test de fonctionnement réussi	Échec
1	0 à 59 min  1 h à 1 h 59 min 	Radio-guidage 121.5MHz 
2	2 h à 3 h 59 min 	Fréquence 406MHz 
3	4 h à 5 h 59 min 	Signal AIS 
4	6 h à 7 h 59 min 	Puissance AIS 
5	8 h à 9 h 59 min 	Défaillance de la batterie 
6	+ de 10 h 	Pas de GNSS 

7.2.3 Indications LED pour les appareils configurés avec un protocole non-RLS

Nbr. d'éclats	Test de fonctionnement réussi	Échec
1	0 à 59 min  1 h à 1 h 59 min 	Radio-guidage 121.5MHz 
2	2 h à 3 h 59 min 	Fréquence 406MHz 
3	4 h à 5 h 59 min 	Signal AIS 
4	6 h à 7 h 59 min 	Puissance AIS 
5	8 h à 9 h 59 min 	Défaillance de la batterie 
6	+ de 10 h 	Pas de GNSS 

-  Étant donné que le test transmet une courte impulsion sur la fréquence de détresse aérienne de 121.5 MHz, veuillez ne conduire ces tests que dans la plage des cinq premières minutes de chaque heure.
-  La batterie doit être remplacée soit avant la date d'expiration inscrite sur l'étiquette au dos de la balise, soit une fois que la EPIRB3 Pro a été activée.
-  Si, durant un auto-test, le  voyant LED s'allume en violet  ou orange, cela indique que la balise peut ne pas avoir suffisamment d'énergie pour fonctionner pendant la période de 24 heures spécifiée. Il est alors recommandé de changer la batterie.

REMARQUES: La séquence d'éclats se répète après une courte pause, puis la EPIRB3 Pro s'éteint automatiquement.

7.2.4 Test AIS

Une unique transmission AIS a lieu pendant un test de fonctionnement, indiquant "EPIRB TEST" aux récepteurs AIS à portée.

-  Pour visualiser une indication d'une transmission AIS réussie pendant le test, assurez-vous toujours que le récepteur AIS est configuré pour réagir aux signaux de test EPIRB.

7.3 Test GNSS

⚠ Ce test ne doit être effectué que dans un endroit où la EPIRB3 Pro dispose d'un accès vers le ciel et sans obstructions. Ceci est nécessaire pour permettre au récepteur GNSS puisse acquérir suffisamment de signaux en provenance des satellites pour déterminer une position. Assurez-vous que la zone où est inscrit «GNSS Antenna» est correctement dégagée.

Il est recommandé d'effectuer le test GNSS au moins une fois tous les six mois pour s'assurer du bon fonctionnement de la EPIRB3 Pro.

Pressez la touche TEST pendant 5 secondes  Le témoin LED s'allume en rouge pour confirmer l'action sur la touche, puis se met  à clignoter. Peu de temps après, le témoin LED va cesser de clignoter et émettre une lueur rouge  fixe. Relâchez alors le bouton TEST. 

Pendant le test du GNSS, le témoin LED répète un long éclat rouge  suivi d'un éclat vert  court jusqu'à l'acquisition de la position ou l'échec du test.

Un test réussi sera indiqué par une lumière verte prolongée  suivie par plusieurs éclats verts , tandis que l'échec du test sera indiqué par plusieurs éclats rouge. Le nombre d'éclats correspond au nombre de tests GNSS restants (par ex 7 éclats = 7 tests restants).

Les éclats indiquant le résultat du test sont répétés au bout de 2 secondes.

Même s'il reste plus de 10 tests, le voyant ne clignotera que 10 fois maximum (avec répétition).

L' EPIRB3 peut effectuer 60 tests GNSS au cours de la durée de vie de la batterie.

S'il ne reste aucun test immédiatement après le test en cours, le voyant clignote rapidement en vert  ou en rouge  pendant 3 secondes (sans répétition), selon si le test GNSS a été concluant (vert) ou non (rouge).

Lorsqu'il ne reste plus aucun test, le voyant LED clignote rapidement en rouge  pendant 3 secondes (sans répétition).

Il est possible de mettre fin au test à tout moment en maintenant le bouton  TEST appuyé pendant 3 secondes.

Pour plus d'informations concernant l'auto-test et l'historique des auto-tests, utilisez l'application Ocean Signal pour vous connecter à votre EPIRB3 Pro à l'aide du protocole NFC (Near Field Communication).

Android



iOS



8. ENREGISTREMENT DE LA BALISE

⚠ Il est de la responsabilité du propriétaire d'enregistrer sa balise auprès de l'autorité nationale compétente avant toute mise en service.

La balise est fournie avec la documentation nécessaire pour effectuer l'enregistrement auprès de l'organisme compétent et respecter les exigences en matière de configuration.

REMARQUES : pour tous les pays listés ci-dessous, il est préférable de s'inscrire en ligne en utilisant les liens indiqués.

8.1 Conseils aux propriétaires de balises EPIRB

Enregistrement des balises EPIRB 406 MHz satellitaires :

- L'enregistrement auprès de l'autorité nationale est obligatoire en raison de la nature globale du système d'alerte.
- Les informations indiquées sur la carte d'enregistrement du propriétaire sont uniquement utilisées en cas de mission de sauvetage.
- Voir la carte d'enregistrement du détenteur pour obtenir les coordonnées de l'Autorité nationale et sur la procédure pour enregistrer votre balise à la fin de la transaction de vente. Avant la mise en service d'une balise, il faut l'enregistrer auprès de l'autorité nationale compétente.
- Si la balise est transmise à un nouveau propriétaire, le propriétaire actuel doit communiquer à l'autorité nationale compétente le nom et l'adresse du nouveau propriétaire.
- Le nouveau propriétaire de la balise doit s'enregistrer auprès de l'autorité nationale compétente à l'aide des informations inscrites sur la carte d'enregistrement du propriétaire.
- Cette obligation se transfère à tous les propriétaires suivants.

8.2 Informations d'enregistrement en fonction du pays

USA

NOAA-Sarsat, USMCC, NSOF, E/SP053, 1315 East West Hwy, Silver Spring, MD, 20910
 Fax: (1.301) 8174565, Tel: (1.301) 8174515 (1.888) 2127283
 Email: beacon.registration@noaa.gov, Web: www.beaconregistration.noaa.gov/

CANADA

Beacon Registry, CMCC Trenton, 8 Wing Trenton, Box 1000 Stn Forces, Astra, Ontario, K0K 3W0
 Fax: +1 877 406 3298, Tel: +1 800 211 8107 / +1 613 965 7265
 Email: cbr@sarnet.dnd.ca, Web: www.cbr-rcb.ca

UK

Distress & Security Beacon Registry, Pendennis Point, Castle Drive, Falmouth, TR11 4WZ
 Fax: +44 (0) 13 2631 9264, Tel: +44 (0) 20 3817 2006
 Email: ukbeacons@mcga.gov.uk, Web: www.gov.uk/406beacon

AUSTRALIA

Australian Maritime Safety Authority, GPO Box 2181, Canberra, Australia, ACT 2601
 Fax: 1800 406 329 [+61 2 9332 6323 (Int.)], Tel: 1800 406 406 [+61 2 6279 5766 (Int.)]
 Email: ausbeacon@amsa.gov.au, Web: www.amsa.gov.au/beacons

NEW ZEALAND

JRCC NZ, Avalon Studios, Percy Cameron Street, P.O. Box 30050, Lower Hutt, 5040
 Fax: +64 4 577 8041, Tel: +64 4 577 8030 +64 4 577 8034
 Email: 406registry@maritimenz.govt.nz, Web: www.beacons.org.nz

Autres pays, consultez le site : www.406registration.com/countriescontaineured.asp

8.3 BALISE NON ENREGISTRÉE



Il est important d'enregistrer votre balise. Le fait d'utiliser une balise non enregistrée ou incorrectement enregistrée pourrait entraîner des retards dans le déclenchement des services de sauvetage requis par l'utilisateur de cette balise.

9. ANNEXE

9.1 Maintenance

Les EPIRBs nécessitent peu d'entretien, si ce n'est un nettoyage périodique, si nécessaire. Utilisez toujours un chiffon humide pour nettoyer le boîtier que vous sécherez ensuite entièrement.

-  **N'utilisez pas de solvants ni d'autres produits de nettoyage, car ils pourraient détériorer les matériaux plastiques de la balise.**
-  **Assurez-vous que l'antenne est propre et non pliée de façon permanente.**
-  **En cas de déclenchement intempestif de la balise lors du nettoyage, assurez-vous de la désactiver par une pression longue sur le bouton ON/OFF jusqu'à ce que le témoin LED rouge clignote deux fois, puis relâchez.**

9.1.1 Chaque mois

Pendant l'auto-test de la balise, il est conseillé d'effectuer les vérifications suivantes.

- Examinez l'EPIRB à la recherche de signes évidents de dommages, notamment l'état de l'antenne. Tout plissement de l'antenne peut nuire au fonctionnement de la balise.
- Assurez-vous que la balise soit correctement placée dans son conteneur ARH.
- Inspectez la lanière de sécurité afin de s'assurer qu'elle n'est pas attachée à une structure quelconque.
- Assurez-vous que la batterie ne dépasse pas la date d'expiration spécifiée.
- Vérifiez que la date de validité du déclencheur hydrostatique est conforme à la date d'expiration spécifiée. (Deux ans après la date d'installation).
- Nettoyez la balise EPIRB3 et son conteneur. Il est recommandé de nettoyer la balise uniquement à l'aide d'un chiffon humide.

9.1.2 Tous les 12 mois

- Test annuel et inspection :
Effectuez un test annuel complet conformément à la circulaire MSC/Circ.1040 de l'OMI sur les balises EPIRB par satellite de 406 MHz, comme l'exige la norme SOLAS IV/15.9 (si la norme SOLAS ou la réglementation nationale l'exige).
- effectuez le test un Test GNSS (voir section 7.2)

9.1.3 Maintenance à terre (SBM)

- Si l' EPIRB est installée sur un navire qui doit disposer d'un équipement conforme avec le SMDSM, la EPIRB doit être entretenue, testée et approuvée comme l'exige la règle IV/15.9.2 de la convention SOLAS de 1974 et conformément aux directives MSC/Circ.1039 relatives à l'entretien à terre des EPIRB par satellite, dans un délai de 5 ans ou à la date d'expiration de la batterie, selon la situation qui se présente en premier. .



L'utilisateur ne peut intervenir sur aucune pièce de l'EPIRB3 Pro.



N'OUVREZ JAMAIS LA BALISE EPIRB, LE FAIRE INVALIDERAIT LA GARANTIE ET POURRAIT DÉCLENCHER DE FAUX MESSAGES D'ALERTE

9.2 Batteries

La EPIRB3 Pro3 contient des batteries au lithium/fer pour une longue autonomie de fonctionnement. Le remplacement de la batterie doit intervenir à sa date d'expiration ou dès que l'EPIRB3 +a été utilisée, même si son activation n'intervient que pour une courte période de temps. L'état de la batterie peut être évalué en effectuant la procédure d'auto-test décrite à la section 7 de ce manuel.

-  **Le remplacement de la batterie doit être effectué par un centre de remplacement de batterie dûment autorisé par Ocean Signal, en utilisant des éléments de batterie fournis par le fabricant.**
-  **NE REMPLACEZ PAS VOUS-MÊME LES BATTERIES. L' EPIRB3 Pro est un dispositif de sauvetage. Ouvrir le boîtier et remplacer la batterie sans y être autorisé peut entraîner une défaillance de l'appareil au moment de son activation, mettant votre vie en danger.**
-  **Contient des batteries au lithium:**
 - stocker entre **-30°C (-22°F) et +70°C (+158°F)**

Si la EPIRB3 Pro est stockée à des températures plus élevées, la durée de vie de la pile peut se voir diminuée devra être remplacée avant la date indiquée. Stockage en dehors de cette plage de température, la EPIRB3 Pro peut ne pas atteindre la durée de fonctionnement indiquée de 48 heures. Ce phénomène est d'autant plus prononcé lorsque la température augmente.
-  **Ne pas court-circuiter, incinérer ou recharger.**

9.3 Déclassement et mise au rebut

Il convient d'être prudent lors de la mise au rebut de votre EPIRB3 Pro lorsqu'elle n'est plus utilisable. Il est recommandé d'extraire la batterie de l' EPIRB3 Pro en retirant le boîtier supérieur et en soulevant la carte de circuit imprimé.

-  **Veillez noter que la EPIRB3 Pro ne peut pas être entretenue par l'utilisateur et que l'ouverture du boîtier rend la garantie caduque.**
-  **Une fois la batterie et les autres éléments retirés, il convient de les mettre au rebut conformément aux orientations et aux législations applicables dans le pays concerné.**
-  **Ne pas court-circuiter, incinérer ou recharger la batterie.**
-  **Une manipulation et une mise au rebut inadéquates de la batterie sont susceptibles d'entraîner des fuites et des explosions.**
-  **Il incombe au propriétaire de la balise d'informer l'autorité nationale auprès de laquelle la balise a été enregistrée que cette dernière n'est plus en fonction.**

9.4 Transport

Les règles et recommandations suivantes doivent être observées pour le transport de votre EPIRB3 Pro. Néanmoins, nous vous conseillons de contacter l'agent agréé local ou Ocean Signal avant de préparer une expédition pour vérifier les réglementations en cours, qui peuvent évoluer.

- Emballez toujours votre EPIRB3 Pro dans un carton rigide. Ocean Signal préconise de conserver l'emballage d'origine en prévision d'un retour éventuel au service technique.
- L'EPIRB3 Pro répond à la catégorie 188 pour [les transports routiers et maritimes](#).
- Pour les transports aériens, l'EPIRB3 Pro entre dans la catégorie [UN3091](#) et elle doit être emballée selon les instructions 970 section II de l'[IATA](#). Si vous envisagez de voyager avec une balise dans vos bagages, veuillez contacter la compagnie aérienne.

Les fiches techniques de sécurité de tous les produits Ocean Signal se trouvent sur le site internet d'Ocean Signal :



www.oceansignal.com/safety-data-sheets/

9.5 Remplacement du déclencheur hydrostatique

L'EPIRB3 Pro est placée dans un boîtier à largage automatique bloqué par un déclencheur hydrostatique HR1E. Le déclencheur hydrostatique doit être remplacé au bout de deux ans d'installation. La date d'expiration est indiquée sur le déclencheur et sur la face avant du boîtier.

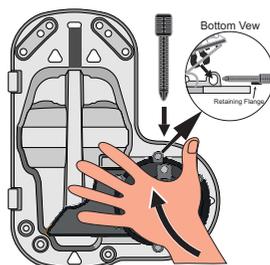
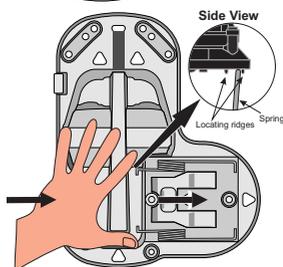
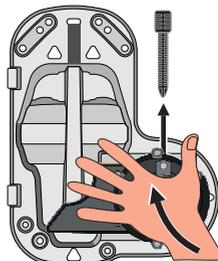
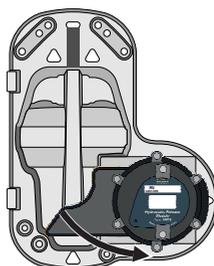
Si cette date est échuë, le déclencheur hydrostatique doit être remplacé par un déclencheur Ocean Signal HR1E. Ne pas le faire pourrait causer un mauvais fonctionnement du déclencheur hydrostatique en cas d'urgence.

Débloquez le mécanisme de déclenchement en poussant le ressort et retirez l'EPIRB de son logement.

Repoussez le déclencheur hydrostatique contre le ressort et enlevez la goupille de verrouillage. Dégagez précautionneusement le déclencheur hydrostatique du ressort.

Mettez en place le nouveau déclencheur hydrostatique en ajustant le ressort dans les deux cannelures de maintien situées sur sa face arrière. Repoussez délicatement le déclencheur contre le ressort.

Ajustez le déclencheur en position, selon l'illustration. Remettez la goupille de verrouillage en place. La bride de retenue doit être dirigée vers le bas. Installez l'EPIRB dans son logement.



9.6 Caractéristiques techniques

Émetteur 406 MHz

Puissance d'émission (EIRP)	12W
Fréquences	406,031 MHz \pm 1 KHz
Modulation	Phase \pm 1.1 Radians (16K0G1D)
Encodage	Biphase L
Débit	400 bps

Émetteur AIS

Puissance d'émission (EIRP)	1W \pm 3dB
Fréquence	161,975/162,025MHz \pm 500Hz
Débit	9,600 Baud
Synchronisation	TU
Messages	Message 1 (Position), Message 14 (Statut)
Intervalle de répétition	8 messages/minute Message 14 émis deux fois à intervalles de 4 minutes

Émetteur 121,5 MHz

Puissance d'émission (PERP)	50mW \pm 3dB
Fréquence	121,5 MHz
Cycle d'utilisation de la modulation	>35%
Facteur de modulation	0.85 to 1.00
Stabilité de fréquence	\pm 50
Cycle d'activité	~98%

Feux stroboscopiques et de vision nocturne

Type d'ampoule	LED Haute densité et infra-rouge (IR)
Couleur de l'éclairage	Blanc et IR
Intensité moyenne visible	>1 candela
Éclairage de vision nocturne d'intensité moyenne	15mW/sr
Fréquence du flash	24 par minute (nom.)

Batterie

Type	Lithium - Disulfure de fer (LiFeS2)
Durée de fonctionnement	>48Heures à -20°C
Remplacement de la batterie	10 ans

Récepteur GNSS

Canaux satellite	72 (acquisition)
Sensibilité	-167dBm
Démarrage à froid / Ré-acquisition	-148dBm / -160dBm
Antenne GNSS	Microruban

Général

Dimensions de l' EPIRB (antenne comprise)	410mm x 90mm x 101mm (16.1 x 3.5 x 3.9 in.)
Poids (EPIRB uniquement)	422grams (0.92lbs)
Dimensions du conteneur à largage automatique	237mm x 191mm x 121mm (9.3" x 7.5" x 4.8")
Poids (Balise incluse EPIRB comprise)	1,252grams (2.76lbs)
Catégorie IEC60945	Portable
Température opérationnelle	Classe 2 -20°C à +55°C
Température de stockage	Classe 2 -30°C à +70°C
Étanchéité (EPIRB)	immersion à 10 m pendant 1 heure
Profondeur pour auto-largage	4 m max.
Durée de vie estimée (EPIRB et support)	Plus de 10 ans

9.7 Homologations

En plus de son homologation Cospas Sarsat, la EPIRB3 est conforme aux normes nationales suivantes :

9.7.1 European Union (Union Européenne)

Conforme aux exigences de la directive européenne sur les équipements marins (MED).

9.7.2 UK

Conforme à la norme MSN 1874 telle qu'amendée

9.7.3 USA

Conforme à la directive 47 CFR Part 80 de la FCC et aux exigences des garde-côtes américains.

9.7.4 Canada

Conforme aux directives ISED RSS GEN et RSS182

9.7.5 Australie / Nouvelle Zélande

Conforme aux normes AZ/NZS 4280.1-2021

9.8 Pièce détachées

ARH1 Pro conteneur à largage automatique de rechange	703S-03414
HR1E déclencheur hydrostatique de rechange	701S-00608

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT VIDE

10. GARANTIE

10.1 LIMITATIONS DE LA GARANTIE

Votre produit Ocean Signal est garanti contre les défauts de fabrication en pièces et main-d'œuvre pendant deux ans à compter de la date d'achat en accord avec les conditions ci-dessous.

Ocean Signal, à sa discrétion, procédera à la réparation ou au remplacement du produit défectueux, sans frais à l'exception des frais d'expédition. Une preuve d'achat, auprès de l'acheteur original, peut être demandée pour qu'une demande de garantie soit valide. Toute réclamation doit être effectuée par écrit à Ocean Signal ou à un concessionnaire ou distributeur agréé.

Ocean Signal ne peut être tenu responsable envers l'acheteur, dans le cadre de cette garantie :

- de toute réparation ou modification effectuée sur le produit en utilisant des pièces qui n'ont pas été fournies ou approuvées par le fabricant Ocean Signal, y compris les batteries et les travaux effectués par quiconque autre qu'Ocean Signal ou des concessionnaires agréés,
- pour toute pièce, tout matériel ou accessoire non fabriqué par Ocean Signal, le consommateur sera couvert par la garantie accordée à Ocean Signal par le fabricant ou fournisseur du composant,
- de tout produit qui n'a pas été entièrement payé,
- de tout produit fourni par Ocean Signal à un client sous une garantie alternative ou un accord commercial,
- des frais d'expédition du produit au client et de chez le client.

La batterie n'est garantie que jusqu'à sa date d'expiration et à condition que le produit soit testé conformément aux informations du manuel utilisateur, ainsi qu'enregistré par le témoin électronique intégré au produit. Les éléments spécifiques suivants sont exclus de cette garantie :

- Dégâts sur l'antenne

Cette garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

10.2 Extension de garantie



SAISISSEZ LES RÉFÉRENCES DE VOTRE PRODUIT POUR BÉNÉFICIER D'UNE EXTENSION DE 3 ANS DE LA PÉRIODE DE GARANTIE

Faites gratuitement votre demande sur www.oceansignal.com/warranty

En saisissant les détails relatifs à votre produit, vous pouvez rallonger de 3 ans la durée de votre garantie. Pour tous les détails concernant l'extension de la garantie pour ce produit, consultez www.oceansignal.com/warranty.

Pour toute assistance supplémentaire, veuillez contacter notre service technique.
Email: info@oceansignal.com

Ocean Signal Ltd.
Unit 4, Ocivan Way
Margate
CT9 4NN
Royaume-Uni

info@oceansignal.com
www.oceansignal.com

